

Séance ordinaire du 20 septembre 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt septembre deux mille vingt-deux à neuf heures trente-trois, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim (partiellement), Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-09-33

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 20 septembre 2022.

CE-2022-09-34

Non-respect des engagements contractuels et transmission d'un avis de défaut et rétrocession des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec [Document d'aide à la décision DAJSC-2022-010-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre à La Traverse Un, S.E.C. l'avis prévu à l'article 1743 du *Code civil du Québec* concernant l'exercice du droit résolutoire énoncé au contrat de vente afin d'obtenir la rétrocession des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lévis, et d'autoriser en conséquence les procureures et les procureurs de la Ville à transmettre et publier l'avis requis, à entreprendre les procédures judiciaires requises à cette fin et à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-09-35

Affectation de la réserve financière pour les opérations de déneigement et demande de crédits additionnels [Document d'aide à la décision DEI-2022-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'affecter un montant de 2 847 000 \$ provenant de la réserve financière pour les opérations de déneigement aux postes de dépenses relatifs aux opérations de déneigement et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DEI-2022-003;
- d'affecter le montant de revenus de 15 000 \$ aux dépenses de déneigement et d'accorder des crédits additionnels du même montant aux postes de dépenses mentionnés à cette fiche de prise de décision.

CE-2022-09-36**Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération à intervenir avec Bell Canada**

[Document d'aide à la décision POL-911-2022-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération à intervenir avec Bell Canada, telle qu'elle est annexée à la fiche prise de décision POL-911-2022-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-09-37

Abrogation de la résolution CE-2022-07-59 « Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du *Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire* et aide financière à la Maison de la famille Rive Sud, au Centre de la petite enfance de la Chaudière et au Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles », abrogation de la résolution CV-2022-05-91 « Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du *Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire* » et aide financière à la Maison de la famille Rive Sud, au Centre de la petite enfance de la Chaudière et à Le Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-028](#)

Il est résolu d'abroger CE-2022-07-59 « Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du *Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire* et aide financière à la Maison de la famille Rive Sud, au Centre de la petite enfance de la Chaudière et au Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2022-05-91 « Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du *Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire* ».

Il est enfin résolu d'accorder l'aide financière non récurrente comme suit :

- au montant de 7 465 \$ à la Maison de la famille Rive-Sud;
- au montant de 2 430 \$ au Centre de la petite enfance de la Chaudière;
- au montant de 2 000 \$ au Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles;

pour le maintien de leur activité auprès de la population lévisienne et pour la réalisation d'activités de sensibilisation et de rapprochement interculturel ou de lutte à la discrimination et au racisme, et ce, à même le montant 142 500 \$ affecté provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la *Politique de développement social et communautaire*.

CE-2022-09-38

Contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club cycliste de Lévis à des fins de pratique du vélo de montagne

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-030](#)

Il est résolu de conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club cycliste de Lévis concernant le prêt, à titre gratuit, de certaines parties de terrains appartenant à la Ville pour que l'organisme en use et les exploite à des fins de pratique du vélo de montagne, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-030, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-09-39

Dépôt de listes de contrat comportant une dépense pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022

[Document d'aide à la décision APP-2022-169](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 juillet 2022, est déposé, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste des autorisations de dépenses, sous la forme de trois fichiers distincts, effectuées par un fonctionnaire ou employée ou employé pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*) :
 - ✓ liste des approbations par un fonctionnaire, une employée ou un employé pour le mois de mai 2022
 - ✓ liste des approbations par un fonctionnaire, une employée ou un employé pour le mois de juin 2022;
 - ✓ liste des approbations par un fonctionnaire, une employée ou un employé pour le mois de juillet 2022;
- listes de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses, sous la forme de trois fichiers distincts, effectuées par un fonctionnaire, une employée ou un employé détenteur d'une carte d'achat pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*) :
 - ✓ approbation des dépenses par une détentrice ou un détenteur de cartes d'achat pour la période du mois de mai 2022;
 - ✓ approbation des dépenses par une détentrice ou un détenteur de cartes d'achat pour la période du mois de juin 2022;
 - ✓ approbation des dépenses par une détentrice ou un détenteur de cartes d'achat pour la période du mois de juillet 2022.

Il est résolu de déposer ces listes à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2022-09-40

Attribution du contrat de services professionnels relatifs à l'appui à la sélection et à l'évaluation dans le cadre du développement des compétences du personnel

[Document d'aide à la décision APP-2022-180](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de services professionnels relatifs à l'appui à la sélection et à l'évaluation dans le cadre du développement des compétences du personnel (appel d'offres 2022-55-97), à 9025-4616 Québec inc., pour une dépense estimée à 404 440,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission et au devis.

CE-2022-09-41

Attribution de contrats de fourniture et de livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2022-2023

[Document d'aide à la décision APP-2022-181](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats de fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) hiver 2022-2023 (appel d'offres de la Ville de Québec numéro 77612), à Compass minerals Canada corp., conformément à leur soumission et au devis et de la façon suivante :

- pour le lot 8, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 414 840,00\$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 9, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 518 550,00 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 10, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 746 760,00 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-09-42

Renouvellement du contrat d'assurance de dommages du regroupement des organismes bénévoles de la Ville pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 1^{er} octobre 2023

[Document d'aide à la décision APP-2022-183](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler le contrat d'assurance de dommages du regroupement des organismes bénévoles de la Ville (appel d'offres 2021-50-73), pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 1^{er} octobre 2023, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision APP-2022-183.

CE-2022-09-43

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 06.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
